



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée

Question écrite n° 23985

## Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge M. le ministre de la défense sur les opérations militaires menées actuellement par les forces françaises au Mali. L'intervention des forces françaises au Mali confronte les unités à un territoire vaste, aride, pauvre en ressources énergétiques et éloigné des mers. Ces caractéristiques sont de véritables défis pour les services soutenant les forces, notamment le service des essences des armées. Elles obligent à adapter les doctrines d'emploi des équipements du SEA. Aussi, il lui demande de préciser les mesures spécifiques prises par le SEA pour s'adapter au théâtre d'opération malien.

## Texte de la réponse

Dès le début de l'opération SERVAL, le service des essences des armées (SEA) a mis en œuvre un vaste dispositif logistique destiné à couvrir les besoins d'approvisionnement en carburant des forces militaires françaises projetées sur le théâtre d'opération malien. Par sa flexibilité, ce dispositif a permis de répondre aux exigences d'une manœuvre très rapide caractérisée notamment par la dispersion et l'éloignement des plateformes entre elles, ainsi que par l'absence d'un tissu industriel pétrolier. A cet égard, il est souligné que le déclenchement de l'opération Barkhane, en 2014, s'est traduit par la mutualisation des moyens de soutien pétrolier déployés au Mali, au Niger et au Tchad. Il convient d'observer que la structure du théâtre malien a été profondément modifiée depuis le lancement de l'opération SERVAL. La base principale des forces françaises a ainsi été transférée de Bamako à Gao. Les capacités de stockage des carburants sont par ailleurs dorénavant intégralement assurées par des moyens militaires. Des détachements du SEA sont présents sur chaque lieu d'implantation des forces françaises, assurant le stockage du carburant et le soutien de proximité des composantes aéromobile et aéronautique. De plus, une formation du SEA est spécialement chargée de transporter le carburant sur le territoire malien et de le mettre à la disposition des unités de la composante terrestre, au plus près de leur zone de déploiement. La prolongation dans le temps de l'intervention française sur le sol malien a permis l'ouverture des marchés d'approvisionnement à de nouveaux opérateurs pétroliers qui réalisent aujourd'hui la totalité des opérations de ravitaillement des forces dans la partie sud du pays. Au regard du climat d'insécurité qui perdure au nord de Gao, le ravitaillement des sites de Kidal et de Tessalit n'est en revanche effectué que par des moyens militaires. Pour soutenir les unités de contact, le SEA applique le concept logistique de l'OTAN visant à recourir à un carburant unique (carburéacteur à vocation aéronautique auquel est adjoint un additif pour son utilisation terrestre), qui a démontré toute sa pertinence dans ce type d'opération en permettant en particulier de mutualiser et donc d'optimiser les moyens de soutien pétrolier présents sur le théâtre. Le SEA, dont les équipes opérationnelles ont été intégrées à plusieurs reprises dans les groupes nomades des groupements tactiques interarmes déployés au Mali, a confirmé sa capacité à intervenir auprès des unités combattantes au plus près des zones de contact et à maîtriser l'ensemble de la chaîne du soutien pétrolier. Enfin, il s'est attaché à exploiter les diverses possibilités d'externalisation qui se sont successivement présentées, ce qui lui a permis de réduire de 193 en février 2013 à 98 actuellement le nombre de ses personnels déployés en Afrique.

## Données clés

**Auteur** : [M. François Cornut-Gentille](#)

**Circonscription** : Haute-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 23985

**Rubrique** : Défense

**Ministère interrogé** : Défense

**Ministère attributaire** : Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [16 avril 2013](#), page 4041

**Réponse publiée au JO le** : [10 mai 2016](#), page 4024